

2012/4278 - Convention tripartite de coopération décentralisée entre la Ville d'Erevan (Arménie), la Ville de Lyon et la Communauté urbaine de Lyon pour la période 2012-2014 (Direction des Relations Internationales)
(BMO du 20/02/2012, p. 0343)

Rapporteur : M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert

(Adopté.)